# Les textes officiels EPS



Les trois objectifs de l’EPS

* Développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité, la rendre efficace et favoriser la réussite ;
* Savoir gérer se vie physique et sociale ;
* Accéder au patrimoine culturel.

Les quatre compétences

Expériences motrices différentes

* **Réaliser une performance** : courir vite, longtemps, lancer loin, sauter loin ou haut, nager loin… ; **dans un milieu stable et connu à l’avance**.
* **Se confronter et s’adapter à des environnements particuliers** : l’eau, la glace, la forêt… ; **dans un milieu inconnu ou semi connu, incertain**.
* **Se confronter seul ou à plusieurs à un ou des adversaires dans des situations d’opposition** : jeux sportifs et traditionnels collectifs, activités de raquettes (badminton, tennis, tennis de table), jeux de lutte… ; **dans un milieu où il s’agit de s’affronter à d’autres, seul ou à plusieurs**.
* **Se montrer seul ou à plusieurs, à travers des activités artistiques, devant un public** : les rondes enfantines, la dance créative, les danses traditionnelles… **Dans un milieu où il s’agit de e montrer devant un public en créant de l’émotion**.

Les quatre compétences du collège

Les quatre compétences propres à l’EPS citées dessus.

Les quatre compétences méthodologiques et sociales :

En lien avec les compétences 6 et 7 du SCCC

* Agir dans le respect de soi et des autres, (règles) ;
* Organiser et assumer des rôles sociaux et des responsabilités ;
* Se mettre en projet (projet d’action) ;
* Se connaître, se préparer, se préserver (régulation et gestion de ses ressources)

Les compétences par cycle

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Cycle 1**  **Agir et s’exprimer avec son corps** | **Cycle 2**  **EPS** | | | **Cycle 3**  **EPS** |
|  | Réaliser une performance   * activités athlétiques ; * natation. | | | Réaliser une performance mesurée (en distance, en temps)   * activités athlétiques ; * Natation. |
| Adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés   * activités nautiques et aquatiques (natation, voile, kayak…) ; * activités d’escalade, de grimpe ; * activités de roule et de glisse (trottinette, roller, vélo, ski…) ; * activités d’orientation. | Adapter ses déplacements à différents types d’environnement   * activités nautiques et aquatiques (natation, voile, kayak…) ; * activités d’escalade, de grimpe ; * activités de roule et de glisse (trottinette, roller, vélo, ski…) ; * activités d’orientation. | | | |
| Coopérer et ‘opposer individuellement ou collectivement   * jeux de lutte ; * jeux de raquettes ; * jeu traditionnels et collectifs (cycle2) ; | | | Coopérer ou s’opposer individuellement et collectivement   * jeux de lutte ; * jeux de raquettes ; * jeux sportifs collectifs (handball, basket-ball, football, rugby, volley-ball, | |
| S’exprimer sur un rythme musical ou non, avec engin ou non ; exprimer des sentiments et des émotions par le geste et le déplacement.   * Danse ; * Rondes et jeux dansés (danses traditionnelles) ; * Acrosport ; * Cirque ; * Activités gymniques. | | Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique.   * Danse ; * Rondes et jeux dansés (danses traditionnelles) ; * Acrosport ; * Cirque ; * Activités gymniques. | | |

Les compétences Transversales liées aux compétences de l’EPS

Cycle 1

* Accepter les contraintes collectives = coopérer et s’opposer individuellement ou collectivement ;
* Se repérer et se déplacer dans l’espace = dans toutes les activités et expériences corporelles ;
* Décrire ou représenter un parcours simple = l’appropriation du langage et la familiarisation avec l’écrit.
* Repérer, identifier, stabiliser sa performance = réaliser une performance reproductible ;

Cycles 2 & 3

* Développer des stratégies, identifier et remplir des rôles et des statuts différents dans les jeux pratiqués, respecter des règles = coopérer et s’opposer individuellement ou collectivement ;
* Réaliser un projet, doser ses efforts = adapter ses déplacements à différents types d’environnement ;
* Être danseur, être chorégraphe, être spectateur = concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique et esthétique.

Les APEC et les APSA

APEC = Activités Physiques et Expériences Corporelles (maternelle).

APSA = Activités Physiques, Sportives et Artistiques (Cycles 2 & 3).

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Expériences motrices | Maternelles  APEC | Cycle 2  APSA | | Cycle 3  APSA | |
| Activités de performance | * Jeux d’adresse ; * De manipulation ; * De projection ; * De réception d’objets. | * Activités athlétiques ; * Natation. | | | |
| Activités en milieux particuliers | * Jeux d’équilibre, parcours imposés. | * Activités d’escalade ; * Activités aquatiques et nautique ; * Activités de roule et de glisse ; * Activités d’orientation. | | | |
| Activités d’opposition individuelle ou collective | * Jeux de balle ; * Jeux d’opposition. | * Jeux de lutte ; * Jeux de raquettes * Jeux traditionnels et jeux collectifs avec ou sans ballon. | | | * Jeux de lutte ; * Jeux de raquettes * Jeux sportifs collectifs |
| Activités artistiques | | * Rondes ; * Jeux dansés ; * Mimes ; * Danses. | | * Danse ; * Activités gymniques. | | |

**A retenir :**

* Des **compétences de l’EPS** qui renvoient à des **expériences motrices différentes** :
* Trois compétences de l’EPS et trois compétences transversales à l’école maternelle ;
* Quatre compétences de l’EPS à l’école élémentaire.
* Des **compétences transversales** en filigrane à l’école primaire qui existent cependant et qui permettent de faire le lien avec le socle commun.
* En maternelle, des activités physiques et expériences corporelles le plus souvent déclinées sous forme de **verbes d’action**.
* En cycle 2 & 3, **des APSA identifiées** par compétences de l’EPS.

Le Socle Commun de Connaissance, de Compétences et de Culture SCCC.

«  La scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l’acquisition d’un socle commun constitué d’un ensemble de connaissances et de compétences qu’il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société. »

Le décret du 11 juillet 2006 organise le SCCC en sept grandes compétences, chacune composées en connaissances essentielles, en capacités à utiliser et en attitudes indispensables.

* Les 7 compétences :
* La maitrise de la langue française ;
* La pratique d’une langue vivante étrangère ;
* Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique ;
* La maîtrise des techniques usuelles de ‘l’information et de la communication ;
* La culture humaniste ;
* Les compétences sociales et civiques ;
* L’autonomie et l’initiative.
* Les 3 paliers :
* Le palier 1 à valider au plus tard en fin de CE1 ;
* Le palier 2 à valider au plus tard en fin de CM2 ;
* Le palier 3 à valider au plus tard en fin de scolarité.

L’évaluation

* Les outils pour l’évaluation et la validation : le livret personnel de compétences simplifiés d’octobre 2012 et les grilles de référence par palier.
* Seule la validation des compétences est obligatoire.

Le volume horaire

L’enseignement de l’EPS est réparti en 108 annuelles, en pratique régulière. De façon à optimiser les progrès. Une activité tous les jours, par séance de 30 à 45 minutes en respectant le rythme de l’enfant.